

Astuce du mois

Septembre 2015



Que signifie les codes A, C et P dans l'index des résidents?

[A] Ce code est déterminé par EROS. La lettre « A » signale à l'évaluateur que le résident, lors de sa dernière évaluation, avait des actions de soins enregistrées considérées temporaires (perfusion, pansement, etc.) ou un état clinique instable entraînant des actions de soins ou une aide supplémentaire (fracture, pneumonie, relation d'aide, etc.). Le résident devra donc être réévalué.

Le code [A] est signalé sur le profil bio-psycho-social et mis à jour dans le eFRAN uniquement lors des synchronisations.

[C] Ce code est géré par l'application eFRAN. La lettre « C » s'affiche vis-à-vis le résident dont la date de la dernière évaluation est de 23 mois et plus. Remarque: Lorsqu'un résident est évalué, ce code est enlevé dès que la commande « Valider et archiver » un fichier-session a été effectuée avec succès.

Le code [C] est mis à jour automatiquement par le eFRAN.

[P] Ce code est déterminé par EROS et s'adresse au résident en réadaptation psychiatrique. La lettre « P » signale à l'évaluateur que le résident doit être évalué dans les 6 mois.

Le code [P] est signalé sur le profil bio-psycho-social et mis à jour dans le eFRAN uniquement lors des synchronisations.